

# Au Relecq-Kerhuon, les officiers mariniers veulent attirer de nouveaux adhérents



Le conseil d'administration de l'association des officiers mariniers du Relecq-Kerhuon recherche la stabilité ou l'augmentation de ses effectifs

Ce dimanche 21 janvier 2024, [l'association des officiers mariniers du Relecq-Kerhuon](#) a tenu son assemblée générale à l'invitation d'Eric Roger, le président depuis sept ans. La section de la commune compte 68 adhérents et veuves : « Nous avons pour objectif de maintenir cet effectif et d'accueillir de nouveaux adhérents ».

## Un nouveau trésorier

Lors de cette assemblée, ont été entérinés les bilans de l'année passée et le remplacement de Georges Allain par Jean-Yves Ruch pour la tenue de la trésorerie. « Tous mes remerciements à Georges pour son excellente tenue des comptes, et merci à Jean-Yves Ruch de prendre la suite », indique le président, qui souligne aussi l'arrivée dans le conseil d'administration d'un nouveau membre : Eric Trellu.

Cette assemblée aura permis à Dominique Lamotte, président adjoint de l'association des officiers mariniers du Nord-Finistère, de faire une présentation, aux adhérents présents, du bilan sur les maladies professionnelles, notamment sur l'anxiété et les maladies liées à l'amiante. Ces pathologies sont dorénavant reconnues comme des maladies professionnelles pour les marins et militaires.